



FICHE DE RESERVATION VACANCES PRINTEMPS 2024

Pour une nouvelle inscription, il faut :

Fournir les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Numéro d’allocataire CAF. • Le quotient familiale de la CAF. • La photocopie des vaccins ou le carnet de santé de l’enfant. • La carte de mutuelle. 	Remplir : <ul style="list-style-type: none"> • La fiche de renseignement • La fiche de réservation.
--	--

Pour un enfant déjà inscrit durant l’été et l’automne 2023 ou l’hiver 2024, fournir uniquement la *fiche de réservation* et les vaccins s’il y a besoin de mettre à jour la fiche sanitaire.

Attention : Les réservations sont prises en compte par ordre d’arrivée lors des dates d’inscriptions lorsque :

- Les documents sont remis à la mairie du Houllme.
- L’enfant est noté dans un listing à l’accueil car les places sont limitées.

Nom prénom de l’enfant	
Date de naissance ET âge	
Noms prénoms des parents	
N° téléphone	
Particularités liées à l’enfant (PAI, Santé, Régime alimentaire...)	

Cocher les dates correspondantes aux jours de présences de l’enfant :

AVRIL/MAI	L 22	M 23	M 24	J 25	V 6		L 29	M 30	M 1	J 2	V 3
Garderie matin											
Journée											
Garderie soir											

Date et signature :



En cas de modification des dates de réservations, merci de prévenir la directrice de l’accueil de loisirs pendant ces vacances Héléne Bertozzi Vauchel 06 69 28 99 81

- Avant les vacances à la mairie du Houllme : ☎ 02 35 74 11 04.
- Pendant les vacances à l’accueil de loisirs : ☎ 02 32 96 09 38.

Adresse : Accueil de loisirs Impasse Jean Lurçat 76770 Le Houllme / Mail : alsh@ville-lehoullme.fr

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIEE AVANT 9H30 SERA FACTUREE